

Procès-verbal du COSP/COFIL
Salle du Conseil le jeudi 24 novembre 2022
Sous la présidence du Doyen Xavier LATOUR

Etaient présents : M. le Doyen LATOUR, E. MOUIAL, O. VERNIER, T. MARTEU, A. MILLET DEVALLE, Y. STRICKLER, P. LUPPI, G-C GIORGINI, M.O DIEMER, M. GUERRINI, F. GHELFI, G. LERAY, A. TRESCASES, K. DEHARBE, J. TRIBOLO-FERRAND, H. GOUDINEAU, R. CHABBERT, Y. MSAOUAR, E. DANIEL, L. AVIS, H. ROUSSIN, E.GLATH.

Avaient donné procuration : M. OUAKNINE, J. S. BERGÉ, M. BASSI, J-C MARTIN, M. TELLER, C. VALLAR, F. CROUZATIER-DURAND, S. BRICCA, J.S. BERGE, C. PINA, P. TÜRK, M. MEZAGUER, F. BELLONE.

Etaient absents non représentés : E. WALLISER, L. PINEAU, U. MAYRHOFER, J.R. DEMARCHI, G. GOIRAN, Y. RUMPALA, B. THERACHE.

Etaient présents à titre consultatif : B. ASSO, Conseiller départemental des Alpes-Maritimes, E. DUCHEZ, chargée de communication, S. SAADI, Responsable service du personnel, E. COUET, Responsable service financier, C. BRULEY, responsable pôle LASHS, E. MOULIN, Chargée d'orientation et d'insertion professionnelle, A. LÉZÉ, Assistante du Doyen.

Début de séance à 14h00

1) Informations de l'équipe décanale

Prise de Parole du Doyen

- Présentations des nouveaux représentants du BDE et de l'UNI, pour le collège des usagers (étudiants).

- Le prochain COSP/COFIL aura lieu le lundi 16 janvier à 14h.

- Différents évènements ont eu lieu ces derniers jours :

- Le Salon de l'Étudiant a rencontré un franc succès, tout comme la Journée des métiers de la sécurité et de la défense ;

- Nous avons également de très bons retours sur la Rentrée solennelle, mais le déroulé et le temps de parole de chacun doit être mieux réparti ;

- Une cérémonie de signature pour le renouvellement de la convention de partenariat avec la DDFIP ;

- Nous souhaitons organiser une journée des métiers, mais cet évènement va dépendre de l'avancée des travaux (manque de salles).

- Sur la totalité de l'offre de formation du deuxième semestre, nous allons réussir à assurer la quasi-totalité des cours sur place, sauf pour 5 d'entre eux en Licence. Pour information, il y a encore des créneaux disponibles en amphithéâtre 200, le vendredi après-midi.

Prise de parole du Directeur administratif, Hubert GOUDINEAU

- Nous avons un mois de retard pour la partie extension du bâtiment principal mais les travaux commenceront la semaine prochaine et l'accès au parking étudiants en bas de l'extension sera de nouveau fermé à partir du lundi 28 novembre.

- Les travaux de désamiantage à la BU avancent bien.
- Nous aurons la visite du Président de l'Université et du Directeur général des services, le mardi 6 décembre de 12h30 à 13h30 en amphithéâtre 201. Votre inscription doit se faire sur le lien transmis par mail envoyé le jeudi 10 novembre à 17H50 : <https://intranet.univ-cotedazur.fr/campus-tour?ksession=3b7e6e22-b5e2-427e-8653-276eda708785>

Prise de parole du Doyen

Le ministère travaille sur une future plateforme en Master avec un calendrier national harmonisé ainsi que de nouvelles règles pour les candidatures. Les étudiants pourront soumettre 15 vœux sur des mentions, multipliés par X parcours à l'intérieur de la mention et sans hiérarchisation. Ensuite, la plateforme gèrera la question des désistements ou confirmations des vœux. La campagne devrait se situer en avril/mai. Les informations seront communiquées aux étudiants de Licence 3 au fur et à mesure.

Nous précisons également qu'une journée d'information Master est programmée le 15 février.

Nous accueillons de nombreux étudiants ERASMUS et quelques-uns se sentent un peu isolés ou en difficulté. Nous demandons aux responsables pédagogiques d'en informer leurs chargés de TD afin que ces derniers fassent preuve d'une attention particulière et de bienveillance envers eux.

Nous allons innover en matière d'organisation des épreuves d'examen à gros effectifs cette année, notamment pour la Licence. Nous avons acheté un dispositif d'étiquetage des copies afin de les scanner et de rentrer les notes automatiquement sur le logiciel APOGEE. Ce dispositif a été expérimenté lors de la dernière session de rattrapage.

Ce fonctionnement implique une distribution individuelle des étiquettes d'identification aux étudiants avant l'épreuve. Pour que l'installation des étudiants en amphithéâtre se déroule bien, il est impératif que les étudiants comprennent qu'ils doivent arriver 30 minutes avant le début de l'épreuve. Il faudra donc le rappeler aux étudiants ainsi qu'aux collègues et chargés de TD qui seront en surveillance.

Une note explicative sera envoyée aux étudiants et surveillants.

Prise de Parole du Vice-Doyen aux relations entreprises, Thierry MARTEU

Nous avons 138 contrats d'alternance cette année contre 88 contrats il y a deux ans. Cependant, nous ne maîtrisons pas la variable subvention de l'Etat. Cette dernière, très favorable au niveau master, sera probablement revue à la baisse en 2023. Cela pourrait avoir des conséquences sur l'attractivité de l'alternance à l'avenir.

2) DU proposés à compter de la rentrée universitaire 2023-24

Prise de parole du Directeur administratif, Hubert GOUDINEAU

L'Université demande de faire un point sur nos diplômes d'établissement actuels et de faire voter notre conseil sur les DU que nous voulons reconduire à compter de la rentrée universitaire 2023/2024. Nous allons donc nous prononcer sur les DU que nous reconduisons aujourd'hui et ensuite, les responsables de DU avec l'aide de la scolarité, compléteront les fichiers habituels qui seront remontés à la Direction des études et de la formation.

Cf : Powerpoint « DU Bilan et perspective ».

- Le DU Violences faites aux femmes est renouvelé.
- Le DU Protection de l'enfance est renouvelé pour une année de plus mais il faudra renforcer la part d'heures de cours des enseignants-chercheurs sur ce DU pour l'année suivante.
- Le DU Gestion du Patrimoine des personnes protégées est renouvelé.
- Le DU Médiation est renouvelé.
- Le DU Droit de l'animal est renouvelé.
- Le DU Académie de Droit est renouvelé sans modification de maquette. Mais le nombre de candidat passera de 30 à 35.
- DU Droit Anglais est renouvelé.
- La Préparation au concours de police et gendarmerie est suspendu du fait d'un nombre d'inscrits insuffisant entraînant un déficit budgétaire depuis plusieurs années.
- La Préparation au concours du CRFPA est renouvelée
- La Préparation au 1^{er} concours d'accès à l'ENM est renouvelée.

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage acceptent la reconduction de l'ensemble des DU ainsi que des préparations au concours du CRFPA et de l'ENM à l'unanimité. 2 oppositions sont émises pour la suspension de la Préparation au concours de police.

3) Suspension de formations autofinancées déficitaires

Ces formations correspondent aux formations de Masters ouverts à l'apprentissage avec une maquette de 400 heures CM soient 600 heures TD. La création des heures doit être couverte par les ressources des contrats d'apprentissage.

Cf Powerpoint « Formations déficitaires »

Prise de parole du Doyen

Nous avons un souci avec le Master « Santé des populations » ouvert à l'apprentissage. Ce master, d'un point de vue budgétaire, n'est pas déficitaire, mais son passage à l'apprentissage a entraîné une augmentation de 312h équivalent TD, ce qui correspond à 16000 euros . Sur cette formation nous avons 0 apprentis cette année (3 contrats au maximum les années précédentes), alors que le CFA demande 12 apprentis. Le nombre d'inscrits a chuté depuis le passage à l'apprentissage. Cette formation ne convient plus au public ayant une activité professionnelle.

Nous proposons la suspension de ce master le temps de retravailler et réduire le volume horaire de la maquette.

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage acceptent la suspension du Master « Santé des populations » pour la rentrée 2023/2024.

5) Réflexion sur l'entrée des étudiants Erasmus en Master.

Prise de parole du Doyen

Nous allons organiser une concertation avec les responsables de formation afin qu'ils nous disent si le départ d'un étudiant en ERASMUS est un handicap.

Quels sont les Masters qu'un étudiant peut envisager après ou pendant un séjour Erasmus, à quelles conditions et avec quels prérequis ? A l'inverse, existe-t-il une incompatibilité entre un Erasmus et une formation de Master ? Des équipes pédagogiques peuvent en effet considérer que la spécificité des matières proposées justifie que les étudiants doivent rester en France.

6) Évolution de la Licence

La refonte de la Licence notamment la Licence 3 est complexe. Nous allons essayer de présenter une offre de formation plus cohérente et compréhensible par les étudiants. Cette offre de formation doit aussi être plus facilement gérable pour l'administration. Dernier point, la Licence 3 consomme actuellement énormément d'heures de cours. Vis-à-vis de l'Université, cette formation est réputée très chère. Nous sommes donc confrontés à un paradoxe car cette Licence consomme beaucoup d'heures, à l'inverse des Masters qui ont dû faire des sacrifices importants dans le cadre du contrat actuel. Nous souhaiterions rééquilibrer l'ensemble et dégager un volume horaire en Licence sans porter atteinte à sa qualité. Nous devons par ailleurs être vigilants quant au potentiel d'enseignement soutenable selon la Présidence.

Prise de parole du Professeur Marc GUERRINI.

Chaque section a initialement travaillé sur la base d'un rapport qui compare les offres de formation dans d'autres établissements. Ce qui ressort de cette analyse, sont les matières jugées fondamentales et moins fondamentales, non assorties de TD ainsi que les volumes horaires des autres Facultés, notamment pour la 3eme année de Licence : cf Powerpoint « Evolution de la Licence ».

Présentation des évolutions actées en Licence et organisation de la Licence 3 en cours de discussion entre les sections.

Nous devons rendre un tableau généralisé le 2 décembre avec les modifications apportées.

Prise de parole du Doyen

Un document HCERES plus détaillés sera demandé en février. Après son retour en mai, nous devons finaliser l'offre de formation avant les vacances d'été.

Il n'y aura pas de suppression et de modification majeure sur les formations de Master ni de création de Master 2.

La séance est levée à 16h25

Doyen Xavier LATOUR

